CADRE SANITAIRE NIVEAU 2

A PARTIR DU 1er/09/21

POUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

Conformément au cadre sanitaire défini par le MENJS pour l'année scolaire 2021-2022, le protocole sanitaire du collège Les Sablons ci-dessous s'applique jusqu'à nouvel ordre.
Les élèves s'engagent à respecter le règlement intérieur habituel précisé par les modalités ci-dessous

- ***Ne pas venir au collège en cas de*** :
  - Température supérieure ou égale à 38°C
  - Apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève/l'adulte ou dans sa famille
  - Si on (ou un membre du foyer) est testé « positif » ou identifié comme « contact à risque » (sauf exceptions prévues par les autorités sanitaires pour les contacts à risque) – Informer **IMMEDIATEMENT le collège :**

    💻 : ce.0910971L@ac-versailles.fr – ☎ : 01 69 24 17 23
- L'élève/personnel positif est « isolé » chez lui pour une durée de 7 jours (à partir des résultats du test).
- Les élèves justifiant d'une vaccination complète ou non identifiés « cas contact à risque » restent en classe
- Les élèves (non vaccinés) identifiés comme ayant eu des contacts à risque avec le cas positif sont évincés du collège 7 jours, de même pour les collégiens de moins de 12 ans.

- ***L'accès au collège*** des accompagnateurs dont les parents est limité ***au strict nécessaire***.

- ***L'application des gestes barrière est obligatoire*** partout et par tous :
  - Lavage régulier des mains
  - Tousser/éternuer dans son coude - Se moucher dans un mouchoir à usage unique
  - Ne pas se serrer la main
  - Porter un masque catégorie 1 dans les lieux clos et en extérieur dans certaines conditions (masques fournis aux élèves par leurs parents et aux personnels par le ministère ou la collectivité territoriale de rattachement).
  - Aérer les pièces.
- ***Maintenir la plus grande distance possible*** entre chacun et au moins 1 mètre à chaque fois que possible.

- ***Respecter l'EDT*** (à consulter sur pronote) et les horaires d'entrée et sortie.
- ***La circulation des élèves dans les bâtiments est limitée, organisée et encadrée*** :

	6ème/5ème	4ème/3ème
Montée en classe AVEC le professeur	8h30	8h40
	10h40	
	13h	
	15h05	
Descente dans la cour AVEC le professeur	10h25	
	12h35	
	14h50	
Demi -pension:	A 11h20 certaines classes sont accompagnées par leur professeur à la restauration	
Circulation	Porte A - escalier A	Porte B escaliers B et C

- ***En classe*** :
  - Entrer un par un dans la salle sur consigne de l'adulte – se désinfecter les mains et s'installer à la table indiquée par l'adulte (toujours la même) sauf avis contraire. Sortir de la salle selon les consignes de l'adulte avec son masque sur le visage.
  - Ne pas se déplacer en classe sans l'autorisation de l'adulte y compris lors de la sonnerie.
  - N'utiliser que son matériel ou celui confié par l'adulte qui aura été désinfecté.
  - Les cours d'EPS se déroulent en principe en extérieur ou en intérieur en respectant une distanciation de 2 mètres.
  - Les différentes activités en dehors des cours sont mises en place dans le respect des consignes sanitaires ministérielles et dans la mesure du possible.
- ***La demi pension*** est organisée et encadrée pour limiter la densité et le brassage. Chacun respecte les consignes écrites et /ou orales. Le port du masque est OBLIGATOIRE à tout instant excepté au moment où l'élève mange ou boit.
- **Informer immédiatement l'adulte/La Direction en cas de difficulté**

LA DIRECTION - Le 31/08/21